

Architecte et collaborateur·trice d'architecte



En France, on compte près de 30 000 inscrit·e-s au tableau de l'Ordre des architectes. Avec leur créativité et leur maîtrise technique, les architectes sont des expert·e-s de la construction. Contrairement aux idées reçues, tous n'ont pas des revenus importants.

PRÈS DE 30 000 ARCHITECTES

LE MÉTIER MANQUE DE FEMMES

DE GRANDS ÉCARTS DE REVENUS



Sur un total de 40 000 diplômé·e-s,
29 700 architectes sont inscrit·e-s au tableau
de l'ordre des architectes en France.

Seul·e-s les inscrit·e-s portent le titre d'architecte.



29%
d'architectes femmes

Entre 500
et 8 000 €
par mois

Source : Archigraphie 2018

Source : Conseil national de l'Ordre des architectes

Secteur et emploi

Des opportunités dans le neuf et la réhabilitation

Les architectes peuvent être sollicité·e-s par une clientèle privée ou par des investisseurs publics. Depuis quelques années, les commandes publiques (État, collectivités territoriales...) ont tendance à diminuer au profit des commandes d'acteurs privés.

■ Des perspectives en demi-teinte

Depuis 2019, on observe un certain ralentissement de l'activité. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a arrêté un grand nombre de projets de construction. Pour autant, les agences continuent de proposer des CDI. Certains projets d'envergure, comme celui du Grand Paris, occasionnent une forte demande d'architectes urbanistes.

Les affaires reprennent, mais les jeunes architectes ont encore du mal à trouver leur place. Avec près de 30 000 inscrits à l'Ordre, le nombre d'architectes reste stable depuis une dizaine d'années.

Les architectes interviennent principalement sur des projets de construction neuve (logements ou infrastructures) qui représentent les 2/3 de leur activité, le tiers restant étant consacré aux travaux de réhabilitation. La construction de logements concentre plus de la moitié de l'activité, les maisons individuelles représentent cependant moins de 13 % de l'activité.

Les architectes sont aussi sollicités pour les constructions ou rénovations d'infrastructures ou de bâtiments non résidentiels (bureaux, structures médicales, établissements scolaires...).

Les clients sont très majoritairement des clients privés: depuis 2015, on observe une hausse de la commande privée et une baisse des commandes publiques (- 8 % entre 2015 et 2016).

Si l'exercice individuel, à titre libéral, correspond au cœur de la profession (près de la moitié des professionnels exercent en libéral), les architectes sont de plus en plus nombreux à s'associer au sein de sociétés pour partager les charges. De plus en plus de sociétés d'architecture voient donc le jour (10 882 en 2017 contre 5 890 en 2007). Les architectes sont alors salariés, associés ou indépendants.

Les trois quarts des entreprises d'architecture restent de petite taille puisqu'elles disposent en moyenne d'un effectif de moins de 5 salariés équivalent temps plein. Les jeunes architectes ont recours au statut d'auto-entrepreneur, notamment en début de carrière. Même si le taux d'insertion reste très favorable, plus de 7 jeunes diplômés sur 10 trouvent leur premier emploi dans les 6 mois, le délai a tendance à s'allonger.

La fonction publique recrute très peu, surtout par le biais du concours d'architecte et urbaniste de l'État.

Les syndicats de copropriété confient parfois la gestion d'immeubles à des architectes spécialisés en maintenance d'immeubles d'habitation.

La majorité des architectes inscrits au tableau de l'ordre exerce en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine.

À LIRE AUSSI

Les métiers de la décoration et de l'ameublement n° 2.231
Les métiers du BTP : du CAP au bac pro n° 2.871
Les métiers du BTP : bac et études supérieures n° 2.872
Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement n° 2.879

■ Une féminisation régulière

Le métier d'architecte demeure majoritairement masculin, mais on constate une féminisation régulière. Les femmes représentent aujourd'hui 29 % des architectes en France, contre moins de 10 % il y a 30 ans.

En 2018, les associations Arvha (Association pour la recherche sur la ville et l'habitat) et Architectuelles Hauts-de-France ont lancé le Réseau français des femmes architectes, notamment pour agir en faveur de l'égalité homme-femme dans le domaine professionnel de l'architecture.

www.femmes-archi.org

UN TITRE PROTÉGÉ

Seuls les diplômés en architecture, détenteurs de la HMONP (habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre) et inscrits à un tableau régional du conseil de l'ordre peuvent porter le titre d'architecte et mener une mission de maîtrise d'œuvre. Toutefois, cette inscription n'est pas obligatoire pour exercer en tant que salarié. Chaque année, environ 1 200 personnes sont diplômées.

www.architectes.org

■ Polyvalence, créativité et ténacité

Même si l'on a la vocation, les places sont chères. Pour devenir architecte, ténacité, opiniâtreté et détermination sont donc nécessaires. C'est également un métier à dimension créative, car il faut être capable de réaliser avec talent des plans, de gérer l'espace et d'envisager l'intégration des constructions à l'environnement en garantissant un certain esthétisme.

Homme-orchestre, l'architecte doit être polyvalent. Son travail est à la frontière de plusieurs domaines: urbanisme, paysagisme, rénovation de bâtiments. Il doit par ailleurs avoir des qualités relationnelles pour intervenir auprès de ses clients et être en mesure de coordonner divers corps de métiers sur les chantiers.

Métiers

Architecte

Le métier concilie création et contraintes : en libéral ou salarié-e, l'architecte doit savoir conseiller, concevoir et programmer en prenant en compte les exigences liées aux enjeux environnementaux et au développement durable.

■ Fonctions

Immeubles, maisons individuelles, bâtiments publics, monuments historiques, halls d'exposition, infrastructures... l'architecte est chargé des différentes phases de la conception et de la réalisation d'un ouvrage. Il intervient à tous les stades d'un projet jusqu'à la réception des travaux. Son intervention est obligatoire pour toute construction de plus de 150m².

Les architectes peuvent être sollicités par une clientèle privée ou par des investisseurs publics. L'État, les collectivités locales, les sociétés d'économie mixte et les organismes de HLM assurent une part importante de la commande d'architecture pour les équipements publics et le logement social.

Salaires débutant moyen mensuel brut : 2 200 € pour les salariés d'une agence. En exercice individuel à titre libéral, la rémunération est soit basée sur un forfait horaire, soit sur un pourcentage du montant global du projet, compris généralement entre 8 et 12 %.

Formation : Pour devenir architecte, il faut passer par l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture. Leur enseignement s'inscrit dans le parcours LMD (licence-master-doctorat) et permet d'obtenir en 5 ans le diplôme d'État d'architecte. L'entrée en école est extrêmement sélective. 2 établissements délivrent également un diplôme d'architecte reconnu. Une dizaine d'écoles proposent des doubles cursus ingénieur-architecte...

DES SITUATIONS PAS TOUJOURS FACILES

Les deux tiers des architectes ayant moins de 5 ans d'activité professionnelle déclarent des revenus mensuels inférieurs à 2 500 €. Certains architectes gagnent à peine 500 €, mais d'autres peuvent toucher jusqu'à 8 000 €. Un architecte sur quatre se dit « en grande difficulté économique ».

■ Mode d'exercice

Les architectes peuvent travailler à leur compte, en tant que salariés en agence ou pour la fonction publique.

En solo : responsable de A à Z

Engagé par un client privé ou public, l'architecte commence par réaliser une étude de faisabilité du terrain. Puis il fait une première esquisse du projet, sous forme de plans. Après accord du client, il réalise un avant-projet, et dépose ensuite un dossier pour obtenir un permis de construire auprès de l'administration.

L'architecte dessine alors les plans d'exécution. Il contacte plusieurs entreprises du bâtiment et examine les différentes propositions. Il compare les prix et les qualifications de l'entreprise avant de faire son choix. Il rédige un document détaillant la nature des prestations de chaque corps de métiers (maçons, menuisiers, électriciens...) et les caractéristiques des matériaux préconisés. Ce document est ensuite remis à l'entrepreneur avec le plan de l'avant-projet.

L'architecte assure la direction technique des travaux, qu'il coordonne jusqu'à la réception de l'ouvrage.

Témoignage Emma, étudiante en architecture

Pour se lancer dans des études d'architecture, il ne suffit pas d'être bon en maths et en dessin. Il faut avant tout être passionné par le sujet. Il faut aussi être curieux de tout et se construire une culture diversifiée. Les cours ne suffisent pas. Il faut lire, se rendre dans des expositions, au cinéma, s'intéresser à la mode, à l'art, aux tendances. Cette culture forge notre personnalité d'architecte et alimente notre créativité.

En agence : vers la division des tâches

Dans les faits, peu de jeunes architectes salariés au sein d'une agence ont la possibilité de suivre un projet dans sa totalité. Le travail en agence est traditionnellement réparti entre 2 équipes: l'équipe « projet » et l'équipe « chantier ».

L'équipe projet prend en charge toute la conception du bâtiment, des premières esquisses jusqu'au dépôt du permis de construire.

L'équipe chantier, qui dirige la bonne marche de l'appel d'offres, est responsable de la réalisation des dessins, des plans d'exécution et du descriptif technique final, des négociations avec les différents professionnels du bâtiment appelés à intervenir sur la construction et le contrôle du travail sur le terrain.

Dans la fonction publique

Certains architectes dispensent des cours et travaux dirigés ou assurent des travaux de recherche.

D'autres remplissent des missions de conception, d'études, de direction et de suivi de chantier pour le compte de l'État ou des collectivités territoriales: architecte urbaniste de l'État (AUE), architecte en chef des monuments historiques (ACMH), architecte de la Ville de Paris, architecte dans les collectivités territoriales.

Pour la Ville de Paris et les collectivités territoriales :

www.paris.fr ; www.cnfpt.fr

Les collaborateur·trice·s de l'architecte

Les architectes ne travaillent pas seul·e·s mais sont entouré·e·s de collaborateur·trice·s. Accessibles du niveau bac à bac + 2, toutes ces professions exigent un savoir-faire en dessin, conception de maquette ainsi qu'une maîtrise des techniques de graphisme informatisé.

■ Économiste de la construction

En tant qu'économiste de la construction, votre mission principale consiste à évaluer les coûts d'un projet de construction de bâtiments ou de réfection d'édifices anciens. Des mesures et relevés effectués sur le lieu du projet vous aident à établir votre estimation du budget (quantité de matériaux nécessaires, nombre d'employés, etc.).

En lien avec l'architecte, vous participez à la réalisation du cahier des charges, sélectionnez les fournisseurs, les sous-traitants, contrôlez la réalisation de leurs prestations. vous intervenez en amont du projet et assurez un suivi jusqu'à sa livraison.

Dans le privé, vous exercez en cabinet d'architecture ou d'économiste de la construction. Vous pouvez également vous installer à votre compte. Dans le public, vous travaillez dans des ministères, des préfectures ou des collectivités locales.

Autre appellation du métier: Mètreur·se.

Salaire brut mensuel débutant: de 1 700 à 2 500 €, selon le niveau d'études et les responsabilités.

Formation: BTS études et économie de la construction, DUT génie civil, construction durable, licence pro métiers du BTP; master génie civil; diplôme d'ingénieur spécialisé.

■ Assistant·e en architecture

Il assiste l'architecte dans toutes les activités de l'agence: conception et études techniques, suivi administratif des dossiers, relations avec la clientèle et les entreprises. Maîtrisant les techniques de DAO (dessin assisté par ordinateur) et les outils informatiques spécifiques, il exécute les croquis et les plans de l'architecte. Il peut éventuellement assurer la coordination entre le bureau d'études et le chantier.

Autres appellations du métier: Commis·e d'architecte, collaborateur·trice d'architecte.

Salaire brut mensuel débutant: de 1 700 à 2 000 €.

Formation: BTS étude et réalisation d'agencement, Bac pro technicien d'études du bâtiment (option assistant en architecture) diplôme d'assistant en architecture de l'EPS-AA (bac + 3); DEEA (diplôme d'études en architecture) préparé en école nationale supérieure d'architecture (bac + 3).

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'infos sur le secteur, l'emploi et les métiers de l'architecture, consultez notre sélection de sites internet.
Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Dessinateur·trice-projeteur·se bâtiment

Vous mettez au point un projet sur esquisse, réalisez les plans et les détails d'exécution complets à l'aide d'un logiciel de CAO (conception assistée par ordinateur) et fournissez les éléments en vue de la rédaction des descriptifs techniques et du suivi des travaux.

Évolution: chef·fe de bureau, contremaître, conducteur·trice de travaux, technicien·ne en génie civil, designer d'intérieur.

Autres appellations du métier: Dessinateur·trice d'études BTP, dessinateur·trice d'exécution, dessinateur·trice concepteur·trice, projecteur·se d'études, architecte dessinateur·trice.

Salaire brut mensuel débutant: 2 300 €.

Formation: BTS architectures en métal: conception et réalisation, BTS bâtiment, BTS études et économie de la construction, DUT génie civil, construction durable, BTS métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique, BTS travaux publics

> Cf. dossier *Les métiers du BTP: bac et études supérieures n°2.872.*

DICO

Maître d'ouvrage: donneur d'ordre au profit duquel l'ouvrage est réalisé (le client).

Maître d'œuvre: il conçoit le projet, établit les plans, élabore les documents techniques, coordonne les travaux et assiste le maître d'ouvrage dans ses relations avec les entreprises. Il ne se charge pas de la construction ou des travaux. Pour cela, il fait appel à plusieurs entreprises appartenant à différents corps de métiers.

■ Réalisateur·trice de maquettes

Il réalise en 3D des plans d'architecture. Ce travail, qui requiert une grande minutie, beaucoup de rigueur et de précision, demande également une grande aisance en informatique, les maquettes étant réalisées en dur et à l'aide de logiciels.

Autres appellations du métier: plasticien·ne de l'environnement architectural.

Salaire brut mensuel débutant: 1 600 € environ.

Formation: BTS étude et réalisation d'agencement, mention complémentaire maquettes et prototypes

■ BIM manager

Présent à toutes les étapes (conception, mise en œuvre, démantèlement...), le building information modeling manager (BIM manager) gère la maquette numérique du projet de construction. Il met en lien les différents acteurs du projet tout en garantissant les coûts, les attentes du client et les délais de livraison.

Ce professionnel doit connaître les normes et les techniques de conception du bâtiment ainsi que les langages de programmation (Python, Java...) et les logiciels d'architecture.

Salaire mensuel brut débutant: 2 900 €.

Formation: École d'ingénieurs ou d'architecture + expérience dans le secteur du bâtiment.

ENSEIGNANT·E EN ARCHITECTURE

Le doctorat, de niveau bac + 8, consiste en un travail de recherche. Il est indispensable pour passer le concours de titularisation en tant qu'enseignant·e en architecture.

■ Ingénieur·e d'études en efficacité énergétique

L'ingénieur d'études en efficacité énergétique met au point des études dans le but de réduire la consommation énergétique des bâtiments. Il travaille avec les architectes et maîtres d'ouvrage à qui il apporte expertise et conseil. Il analyse le projet de bâtiment, repère les déperditions d'énergie et propose des solutions techniques pour améliorer son efficacité énergétique.

Salaire brut mensuel: 2 700 €.

Formation: Écoles d'ingénieurs spécialisés en énergie, environnement, génie thermique.

Études et diplômes

Le diplôme d'État d'architecte

Pour devenir architecte, une formation de 5 ans est nécessaire. Elle est accessible après un bac généraliste ou un bac STI2D option architecture et construction avec un très bon dossier. Pour travailler en libéral et s'inscrire à l'Ordre des architectes, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est indispensable.

■ Intégrer une école d'architecture

L'enseignement de l'architecture, qui mène à l'obtention du diplôme, est organisé par un réseau de **20 écoles nationales supérieures d'architecture (Ensa)** sous tutelle du ministère de la Culture, et par **2 autres établissements**: l'École spéciale d'architecture, école privée à Paris, et l'Institut national des sciences appliquées à Strasbourg.

Pour vous inscrire, vous devez passer par la plateforme Parcoursup. Après une étude des dossiers, chaque école organise un entretien pour vérifier votre motivation ainsi que, dans certains cas, des tests écrits. Les Ensa accueillent environ 18 000 étudiants (3 000 entrants chaque année, dont une grande part de titulaires du bac général à dominante scientifique). Les taux de réussite sont variables selon les écoles.

Certaines écoles prévoient des sessions d'orientation pour préparer les candidats potentiels en amont. Dans tous les cas, il est recommandé de s'informer précisément auprès de chaque établissement car, malgré un programme commun, chaque école cultive une ou plusieurs spécialités: techniques, arts plastiques, sciences humaines, urbanisme... Profitez des journées portes ouvertes organisées généralement au cours du 1^{er} trimestre ou contactez directement les écoles.

Inscriptions: www.parcoursup.fr

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Des écoles sélectives

Les écoles d'architecture sont très sélectives: un étudiant sur dix en moyenne est admis en école d'architecture mais ce chiffre baisse pour les meilleures. Environ 2 600 dossiers par an sont reçus par l'école de Paris-Malaquais pour 110 candidats retenus.

Passer par une prépa

Il existe de nombreuses prépas qui proposent des formations pour se préparer aux épreuves d'admission: culture générale de l'architecture, outils et techniques de la conception architecturale, enjeux architecturaux contemporains, etc. Les frais de scolarité sont variables mais peuvent être très élevés: de 400 à plus de 5 000 €.

À noter: l'Esa de Paris propose un cycle découverte de 1 an qui permet aux élèves dont le niveau est insuffisant pour intégrer l'école de se préparer au test d'entrée. La formation coûte 3 000 €.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIVÉE

L'école privée Confluence (*Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture*) a ouvert ses portes à Lyon en 2015. Elle se veut innovante, avec des enseignements fondés sur la recherche et l'expérimentation. L'admission se fait avec un bac ou équivalent. Le cursus se déroule en 5 ans. Le diplôme vient d'être reconnu au niveau européen par le RIBA (Royal Institute of British Architects); il est désormais l'équivalent du DE architecte. Les frais d'inscription s'élevaient à 11 000 € par an.

www.confluence.eu

Témoignage Milann, 20 ans, étudiant en architecture

Pour valider ma 2^e année, j'ai trouvé un chantier Rempart près de chez moi. C'était pratique! Il s'agissait de restaurer les façades sud et ouest de la Villa Max à Chelles, en Seine-et-Marne. On a retravaillé les briques, on les a repeintes, on a refait les plâtres... Ça m'a donné envie de concevoir plus tard de beaux édifices comme celui-ci!

■ Écoles nationales supérieures d'architecture

Dans les 20 écoles nationales supérieures d'architecture (Ensa), l'enseignement comprend 2 cycles d'études.

Premier cycle : le DEEA

Le 1^{er} cycle, qui dure 3 ans, mène au diplôme d'études en architecture (DEEA). De niveau bac + 3, ce diplôme confère le grade de licence et correspond à 180 crédits européens.

Les enseignements sont consacrés à l'acquisition des fondamentaux : informatique et géométrie, sciences et techniques appliquées (structures, matériaux...), projets architectural et urbain, expression plastique, droit, histoire de l'art, analyse urbaine.

Les titulaires de ce diplôme sont principalement employés par des agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure, des bureaux d'études et d'ingénierie, des entreprises du bâtiment et de travaux publics et des sociétés d'aménagement.

La poursuite d'études en 2^e cycle est la voie naturelle pour les étudiants en architecture. Attention donc, car si vous échouez à la fin du 1^{er} cycle, la réorientation vers d'autres voies n'est pas évidente.

Second cycle : le DEA

Le second cycle, qui dure 2 ans, mène au DEA (diplôme d'État d'architecte). De niveau bac + 5, ce diplôme confère le grade de master et correspond à 120 crédits européens.

Durant ce cycle, les étudiants doivent produire un travail personnel d'études et de recherche. Pour obtenir le diplôme d'État, il faut effectuer un stage de 2 mois à temps plein, au minimum, et soutenir un projet de fin d'études devant un jury.

Le master permet de travailler comme architecte salarié-e en agence, agent-e public de l'État, au sein des collectivités territoriales, ou de remplir des missions de consultant-e pour le compte de l'État, de particuliers ou des collectivités territoriales.

Quant au doctorat d'architecte, il se prépare en 3 ans après le master, ce qui lui confère un niveau bac + 8.

Formation HMONP

Si le DEA peut désormais être acquis en 5 ans, il doit être suivi d'une année supplémentaire pour qui veut obtenir l'HMONP (l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre), qui per-

met d'exercer et de porter le titre d'architecte. 1 200 diplômés HMONP sortent environ chaque année des écoles d'architecture.

Il s'agit d'une formation à la maîtrise d'œuvre pointue et professionnalisante. D'une durée de 1 an, elle se déroule au sein des écoles et dans une entreprise d'architecture, soit en formation initiale directement après l'obtention du diplôme, soit, après quelques années d'expérience, dans le cadre de la validation des acquis. Renseignez-vous directement auprès des écoles.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

BOURSES ET SÉJOURS

L'État ou des fondations privées décernent des bourses de recherche et des prix aux étudiant-e-s ou aux jeunes architectes. Les séjours de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) permettent chaque année à une quinzaine de professionnel-le-s de toutes disciplines de développer un projet. L'Institut français propose plusieurs programmes de mobilité et de coopération internationale en architecture, urbanisme et paysage.

■ Insa et Esa

Aux 20 écoles nationales d'architecture s'ajoutent 2 écoles délivrant un diplôme d'architecte reconnu par l'État et l'Union européenne.

Insa de Strasbourg

L'Insa (Institut national des sciences appliquées) de Strasbourg est une grande école publique d'ingénieurs et d'architectes sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'école a instauré un double cursus architecte-ingénieur.

Les candidats qui suivent le parcours d'architecte en 5 ans sont également, au bout du 1^{er} cycle qui dure 3 ans, titulaires d'un bachelor en architecture et ingénierie.

Le recrutement se fait à bac + 1, après un concours sur la base du programme de maths sup.

www.insa-strasbourg.fr

Esa de Paris

L'Esa (École spéciale d'architecture) de Paris est un établissement privé d'enseignement supérieur dont les diplômes sont visés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et dont les programmes sont habilités par le ministère de la Culture.

Les candidats doivent être titulaires du bac ou équivalent pour se présenter à l'examen d'entrée, composé d'épreuves écrites et graphiques, d'un entretien au cours duquel est présenté un dossier de travaux personnels et d'une lettre de motivation.

L'Esa délivre 3 diplômes en architecture.

- Premier cycle (3 ans) : diplôme de l'Esa grade 1 (grade de licence).
- Deuxième cycle (2 ans) : diplôme de l'Esa grade 2 (grade de master).
- Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre : architecte Desa (HMNP).

L'Esa propose également une **double formation architecte/ingénieur ESTP** (école spéciale des travaux publics). L'inscription est ouverte aux candidats titulaires d'un bac général à dominante scientifique avec mention.

Les frais d'études s'élèvent à 10 000 € par an en 1^{er} et 2^e cycles et 6 000 € pour la formation HMNP (6 mois). Les élèves bénéficient du statut d'étudiant et des bourses d'État peuvent être accordées. Le diplôme de l'Esa, reconnu par l'État et par l'Union européenne, ouvre droit à l'inscription à l'ordre des architectes.

www.esa-paris.fr

FORMATIONS DU BTP

Différents diplômes spécifiques du BTP forment aux métiers de dessinateur·trice en bâtiment ou de métreur·se : BTS bâtiment BTS travaux publics (TP) ; BTS architectures en métal : conception et réalisation (AMCR) ; BTS études et économie de la construction (EEC) ; DUT génie civil, construction durable (GCCD)

■ Compléter sa formation

Plusieurs diplômes permettent de compléter un cursus en architecture. Ces formations sont accessibles à partir du diplôme de 2^e cycle des écoles d'architecture ou en parallèle des études d'architecture.

DPEA

Les diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA) sanctionnent des formations dans des domaines spécialisés : design, scénographie, constructions parasismiques, architecture navale, architecture et patrimoine contemporain, architecture, territoires et santé.

La durée de la formation varie entre 1 et 2 ans.

DSA

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) est un diplôme national d'enseignement supérieur. 4 mentions de spécialisation sont proposées : architecture et projet urbain ; maîtrise d'ouvrage ; architecture et risques majeurs ; architecture et patrimoine. Selon la spécialisation, le diplôme est obtenu au bout de 18 mois à 2 ans d'études.

La formation est ouverte aux architectes diplômés d'État et aux titulaires d'un master admis en équivalence. Renseignez-vous directement auprès des écoles.

Master

Des masters professionnels ou recherche sont proposés par des universités, en partenariat avec les écoles d'architecture. Ces diplômes sont délivrés selon les cas par les seules universités ou conjointement par les écoles d'architecture habilitées.

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

Double cursus

Les Ensa (Écoles nationales supérieures d'architecture) ont instauré des partenariats avec de grandes écoles d'ingénieurs, qui permettent à certains étudiants de suivre une double formation en vue d'obtenir, après 7 ans d'études minimum, les 2 diplômes d'architecte d'État et d'ingénieur. Les étudiants qui souhaitent suivre cette double formation doivent avoir une solide culture scientifique.

Des enseignements complémentaires sont dispensés par les écoles partenaires afin d'atteindre le niveau requis. Munis des deux diplômes, les jeunes architectes-ingénieurs sont particulièrement recherchés sur le marché du travail.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Devenir collaborateur·trice d'architecte

Les formations des collaborateur·trice·s de l'architecte vont du bac pro ou techno au BTS.

■ Bac pro technicien d'études du bâtiment option assistant en architecture (TB2A)

Durée : 3 ans

Accès : Après la 3^e ou un CAP du domaine du bâtiment.

Objectifs : Ce bac pro forme des assistant·e·s en architecture qui interviennent dans les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Il·elle a un rôle de coordinateur·trice entre le bureau d'études et le chantier.

Contenu : Enseignements généraux : français, maths... Enseignements professionnels : analyse d'un projet architectural, production et élaboration de documents graphiques et d'éléments de présentation, suivi économique d'un projet et des travaux... Périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines).

Débouchés : Le·la titulaire de ce bac pro exerce comme collaborateur·trice ou assistant·e d'architecte. Il·elle travaille dans les entreprises du bâtiment, dans les services techniques territoriaux, ou encore dans les cabinets d'architecte ou d'économiste de la construction.

> Cf. dossiers *Les métiers du BTP : du CAP au bac pro n°2.871* ; *Les métiers du BTP : bac et études supérieures n°2.872*.

■ Bac techno STI2D spécialité AC

Durée : 3 ans

Accès : Après une seconde générale et technologique.

Objectifs : Le titulaire du bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable spécialité architecture et construction analyse, conçoit et intègre une construction dans son environnement. Il est amené à participer à une étude architecturale, à proposer et à choisir des solutions techniques répondant aux contraintes et attentes d'une construction, à simuler un comportement structurel, thermique et acoustique d'une construction, etc.

Contenu : Enseignements communs : français, maths, langues vivantes... Enseignements de spécialité : innovation technologique ; ingénierie et développement durable avec l'enseignement spéci-

fique architecture et construction ; physique-chimie et mathématiques. 2 options au choix : arts, EPS, atelier artistique.

Débouchés : Le bac technologique prépare davantage à la poursuite d'études qu'à l'emploi immédiat.

■ Mention complémentaire maquettes et prototypes

Durée : 1 an

Accès : Après un bac pro (microtechniques, technicien modelleur, technicien outilleur...), un bac général à dominante scientifique ou un bac techno STI2D ou STD2A.

Objectifs : Les titulaires de cette mention complémentaire réalisent des maquettes ou des prototypes pour l'industrie, l'architecture, l'urbanisme ou les expositions. Ils·elles analysent les documents, déterminent la suite des opérations, choisissent les matériaux, organisent les approvisionnements, prennent contact avec le sous-traitant éventuel. Ils·elles réalisent les éléments constitutifs de la maquette ou du prototype, contrôlent leur forme et leurs dimensions. Ils·elles montent, assemblent et fixent les éléments obtenus. Ils·elles vérifient la conformité de l'ensemble, assurent la finition, appliquent le revêtement et les décorations, effectuent les contrôles finaux.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

■ BTS

Le BTS (brevet de technicien supérieur) se prépare en 2 ans après le bac en lycée public ou privé ou en alternance. La scolarité comprend des cours généralistes, technologiques et pratiques (stages). L'accent est mis sur la professionnalisation pour former des techniciens supérieurs rapidement opérationnels en entreprise. Poursuite d'études possible avec un bon dossier, notamment en licence professionnelle.

Il n'existe pas de BTS spécifique pour devenir collaborateur d'architecte, mais le BTS étude et réalisation d'agencement (ERA), plutôt axé sur l'architecture d'intérieure, peut déboucher sur des postes de collaborateur·trice d'architecte.

> Cf. dossier *Les métiers de la décoration et de l'ameublement n°2.231*.

■ Diplôme d'assistant en architecture (bac + 3)

L'EPSAA (École professionnelle supérieure d'assistant en architecture), qui dépend de l'EIVP (École des ingénieurs de la Ville de Paris), forme en 3 ans des professionnels directement opérationnels dans les cabinets d'architecte.

Le diplôme d'assistant en architecture n'est pas homologué par l'État, mais il permet aux étudiants :

- soit d'entrer dans la vie active en intégrant des agences d'architecture, des services techniques des collectivités locales ou de l'État, des entreprises ou des bureaux d'études dans le domaine de la conception spatiale ;
- soit de poursuivre des études avec entrée par équivalence, sur dossier, en école d'architecture.

L'accès à la formation se fait sur concours pour les titulaires du bac. Une première série de tests de sélection comprend plusieurs épreuves pratiques : expression écrite, dessin à vue, création volumétrique/plastique, perception et représentation plane, dessin d'évocation, pratique créative. Les candidats admissibles passent un entretien individuel avec présentation d'un dossier de travaux personnels. Une trentaine de places sont disponibles chaque année.

Cette école est destinée aux étudiants soucieux d'exercer des métiers de collaborateur d'architecte mais ne constitue pas une prépa pour les candidats désireux de passer ensuite les concours des Ensa.

www.eivp-epsaa-architecture.com

Formation continue

Un droit accessible à tous ■ ■ ■ ■

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier *La formation continue : mode d'emploi n°4.0.*

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

EN RÉGION AUSSI !

Chaque conseil régional finance des dispositifs de formation destinés aux jeunes et aux adultes, correspondant aux priorités qu'il a lui-même définies.

<https://reseau.intercariforef.org>

Écoles d'architecture

Certaines écoles d'architecture sont habilitées à proposer un cycle de formation professionnelle continue conduisant au diplôme d'État d'architecte.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Les stagiaires doivent exercer une activité professionnelle sous le contrôle d'un-e architecte ou d'un bureau d'architecte pendant toute la durée de la formation. La formation est organisée en 2 cycles : un cycle en 3 ans conduisant au 2^e cycle des études d'architecture et un cycle en 1 an suivi d'un semestre consacré à un travail personnel de fin d'études, qui mène au diplôme d'État d'architecte. Pour l'admission en 1^{er} cycle, une expérience d'au moins 3 ans à temps plein est requise dans le domaine de l'architecture.

Insa

Cette école publique d'ingénieurs et d'architecture organise des stages et des cycles diplômants et certifiants.

www.insa-strasbourg.fr rubrique Formations / Centre de formation continue

Esa

Le Centre de formation continue de l'Esa (École spéciale d'architecture) propose son diplôme d'architecte en formation professionnelle.

www.esa-paris.fr rubrique Formations / Formation professionnelle

Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) propose de nombreux parcours de formation : DUT et Deust, diplômes universitaires (licence, master et doctorat), titres d'ingénieur, titres RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et diplômes et certificats d'établissement. Les enseignements sont dispensés le soir et le samedi, ou pendant le temps de travail, sous forme d'unités de valeur modulaires capitalisables.

www.cnam.fr

Autres formations

Le Gepa (Groupe pour l'éducation permanente des architectes) assure la formation permanente des architectes et de leurs collaborateurs et associés.

www.formation-architecte.com

Les conseils régionaux de l'Ordre des architectes assurent des sessions de formation continue destinées aux architectes et salarié-e-s des agences d'architecte.

Coordonnées disponibles auprès de l'Ordre des architectes.

www.architectes.org

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

<http://archibat-prems.com>

Édité par : ArchiBat Service
Sur le site : offres de stages, de jobs étudiants, emplois et de contrats en alternance dans le secteur de l'architecture et de l'architecture d'intérieur.

<http://emploi-btp.lemoniteur.fr>

Édité par : Groupe Moniteur
Sur le site : offres d'emploi dans le BTP et dans l'architecture, fiches métiers, salaires, entreprises qui recrutent, salons, CVthèque, actualités.

www.architectes.org

Édité par : Conseil national de l'Ordre des Architectes (CNOA)
Sur le site : fonctionnement et conditions d'accès au métier d'architecte, offre de stages et d'emploi, offre de formation continue, annuaire des architectes, lexique, liens, revue de presse et kiosque multimédia

www.architectes-idf.org

Édité par : Ordre des architectes d'Île-de-France
Sur le site : Documentation sur le métier d'architecte : études, diplôme, offres de stages

www.batiactuemploi.com

Édité par : Batiactu Groupe
Sur le site : actualité de l'emploi dans le secteur du BTP, de l'architecture et de l'immobilier ; offres d'emploi, candidature en ligne, fiches métiers, salaires, alertes mail, conseils pour lettre de motivation, CV et entretien professionnel.

www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture

Édité par : ministère de la Culture
Sur le site : présentation des métiers de l'architecture (concours et formation professionnelle), des formations d'architecte et de paysagiste, liens utiles.

■ LISTE 2

MC maquettes et prototypes

Les établissements publics suivants préparent à la mention complémentaire maquettes et prototypes, accessible après le bac, en formation initiale.

LP : lycée professionnel
SEP : section d'enseignement professionnel
LPO : lycée polyvalent

Public

38091 Villefontaine

LPO Léonard de Vinci
Tél : 04 74 96 44 55
www.ac-grenoble.fr/vinci

56231 Questembert

LPO Marcelin Berthelot
Tél : 02 97 26 12 06
www.lycee-marcellinberthelot-questembert.ac-rennes.fr

92240 Malakoff

LP Louis Girard
Tél : 01 46 42 63 84
www.lyc-girard-malakoff.ac-versailles.fr

95490 Vauréal

Lycée Camille Claudel
Tél : 01 34 21 18 93
www.lyc-claudel-vareal.ac-versailles.fr

(Source : Onisep)

■ LISTE 3

Prépas publiques aux écoles d'architecture

Ces écoles publiques proposent une année préparatoire aux concours d'entrée des écoles d'architecture.

75013 Paris

Atelier beaux-arts de la ville de Paris - Glacière
Tél : 01 42 76 74 94
www.paris.fr/ateliers-beaux-arts
Public

Formation : initiale
Admission : avoir de 18 à 24 ans, être titulaire du baccalauréat ou équivalent, concours et entretien avec jury - 2 sessions : juin et septembre
Durée : 1 an (35h par semaine)
Coût : Coût selon le quotient familial, majoration de 25 % pour les non-parisiens

93220 Gagny

Lycée Gustave Eiffel (CAAP Gagny)
Tél : 01 43 02 80 36
<http://caap-gagny.com>
Public
Formation : initiale

Admission : - inscription via Parcoursup,
- présenter 5 travaux réalisés ou non en cours d'arts plastiques.
Durée : 1 an

■ LISTE 4

Écoles d'architecture

Le diplôme d'État d'architecte est proposé en formation initiale dans plus de 20 écoles nationales supérieures d'architecture et dans deux autres établissements : l'Insa et l'Esa. 10 écoles proposent un double cursus architecte/ingénieur.

Public

13288 Marseille Cedex 9

École nationale supérieure d'architecture de Marseille (Ensa)
Tél : 04 91 82 71 00
www.marseille.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec Polytech'Marseille

31106 Toulouse Cedex 1

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (Ensa)
Tél : 05 62 11 50 50
www.toulouse.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'INSA Toulouse. l'accès au double parcours est ouvert exclusivement aux étudiants arrivés à l'ENSA ou l'INSA dès la 1^{re} année de Licence.

33405 Talence Cedex

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx)
Tél : 05 57 35 11 00
www.bordeaux.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

Liste 1
Pour en savoir plus

p. 12

Liste 2
MC maquettes et prototypes

p. 12

Liste 3
Prépas publiques aux écoles d'architecture

p. 12

Liste 4
Écoles d'architecture

p. 12

Liste 5
Masters

p. 13

34093 Montpellier Cedex 5

École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Ensa Montpellier)
Tél : 04 67 91 89 89
www.montpellier.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Mines d'Alès.

35064 Rennes Cedex

École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (Ensab)
Tél : 02 99 29 68 00
www.rennes.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes.

38036 Grenoble Cedex 2

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensang)
Tél : 04 76 69 83 00
www.grenoble.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

42003 Saint-Étienne Cedex 1

École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (Ensang)
Tél : 04 77 42 35 42
www.st-etienne.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

44262 Nantes Cedex 2

École nationale supérieure d'architecture de Nantes (Ensan)
Tél : 02 40 16 01 21
www.nantes.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'École Centrale de Nantes

54001 Nancy cedex

École nationale supérieure d'architecture de Nancy (Ensa)
Tél : 03 83 30 81 00
www.nancy.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

59650 Villeneuve-d'Ascq

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (EnsapL)
Tél : 03 20 61 95 50
www.lille.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

63100 Clermont-Ferrand

École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSA)
Tél : 04 73 34 71 50
www.clermont-fd.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

67068 Strasbourg Cedex

École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensa)
Tél : 03 88 32 25 35
www.strasbourg.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

67084 Strasbourg Cedex

Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (Insa Strasbourg)
Tél : 03 88 14 47 00
www.insa-strasbourg.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur.

69512 Vaulx-en-Velin Cedex

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (Ensal)
Tél : 04 78 79 50 50
www.lyon.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'INSA Lyon.

75006 Paris

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (Ensa)
Tél : 01 55 04 56 50
www.paris-malaquais.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

75013 Paris

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine (Ensa)
Tél : 01 72 69 63 00
www.paris-valdeseine.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

75019 Paris

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Ensa)
Tél : 01 53 38 50 00
www.paris-belleville.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec le CNAM.

75019 Paris

École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV)
Tél : 01 44 65 23 00
www.paris-lavillette.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP.

76160 Darnétal

École nationale supérieure d'architecture de Normandie (Ensa)
Tél : 02 32 83 42 00
www.rouen.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

77447 Marne-la-Vallée Cedex 2

École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires (Ensa)
Tél : 01 60 95 84 00
www.marnelavallee.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'École des ponts et chaussées

78006 Versailles Cedex

École nationale supérieure d'architecture de Versailles (Ensa-v)
Tél : 01 39 07 40 00
www.versailles.archi.fr
> Diplôme d'État d'architecte

97827 Le Port Cedex

Antenne de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Ensam Réunion)
Tél : 02 62 45 71 70
www.lareunion.archi.fr/fr
> Diplôme d'État d'architecte

Association**75014 Paris**

École spéciale d'architecture (Esa)
Tél : 01 40 47 40 47
www.esa-paris.fr
> Diplôme d'État d'architecte.
Double cursus Architecte/Ingénieur en partenariat avec l'ESTP.



www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres
d'Information Jeunesse
vous accueillent
à travers toute la France.
Vous y trouverez
conseils, infos et adresses
de proximité.

LISTE 5**Masters****Ces établissements préparent aux masters dans le domaine de l'architecture.**

- > Ambiances et confort, conception pour l'architecture et l'urbain : ENSAPBX
- > Architecture et archéologie : Strasbourg, ENSAS
- > Architecture et ses territoires : ENSA-V, Paris-Saclay
- > Architecture, bois, construction : Lorraine, ENSTIB (Lorraine), ENSA Nancy
- > Architecture, structures et projets urbains : Strasbourg
- > Design, architecture, ville et information : Strasbourg
- > Fonctionnement et gestion de l'environnement urbain : Strasbourg, INSA Strasbourg, ENGEES, ENSAS
- > Génie civil, architectural et urbain : Valenciennes
- > Histoire de l'architecture : Paris 1
- > Histoire, théorie et critique de l'architecture : Rennes 2
- > Ingénierie de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine : Paris-Est Marne-la-Vallée
- > Maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière : Rennes 1, Rennes 2, ENSAB
- > Urbanisme, architecture et techniques de construction en cités historiques : Lyon 2
- > Verre, design, architecture : Mines Nancy (Lorraine), ENSA Nancy
- > Ville, architecture et patrimoine, parcours recherche, cursus intégré franco-italien, préparation aux concours patrimoine scientifique technique et naturel : Paris 7
- > Ville, architecture et patrimoine : ENSAPVS

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Conseil de l'ordre

Le Conseil régional de l'ordre des architectes est l'instance locale du Conseil national de l'ordre des architectes.

Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France (Croa)

148 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris
Tél : 01 53 26 10 60
www.architectes-idf.org
- Représentation régionale des architectes d'Ile-de-France inscrits auprès du Conseil de l'Ordre des architectes
- Informations pour devenir architecte (études, HMONP, inscription à l'Ordre, stages)
- Formations professionnelles via le Pôle de formation environnement, ville et architecture (Eva):
www.poleformation-idf.org
- Services aux architectes : diffusion d'annonces (emplois, stages), ateliers d'information, aides aux démarches, contrats types, fiches pratiques, aide juridique, saisine de l'Ordre, consultation d'avocats (sur inscription)

■ LISTE 2 (IDF)

Bac pro TEB assistant en architecture

Ces établissements préparent, en formation initiale, au bac pro technicien d'études du bâtiment, option assistant en architecture.

LP : lycée professionnel
SEP : section d'enseignement professionnel

Public

75019 Paris
LP du bâtiment Hector Guimard
Tél : 01 40 37 74 47
<http://lyc-hector-guimard.scola.ac-paris.fr>

77012 La Rochette
LP Benjamin Franklin
Tél : 01 64 83 50 77
www.lyceebenjaminfranklin.fr

78640 Villiers-Saint-Frédéric
Lycée Viollet le Duc
Tél : 01 34 91 71 50
www.lyc-violletleduc.ac-versailles.fr

91220 Brétigny-sur-Orge
Lycée Jean Pierre Timbaud
Tél : 01 60 85 50 00
www.lyc-timbaud-bretigny.fr

91300 Massy
LP Gustave Eiffel
Tél : 01 69 20 09 43
www.lyc-eiffel-massy.ac-versailles.fr

92600 Asnières-sur-Seine
Lycée de Prony
Tél : 01 47 93 94 17
www.lyc-prony-asnieres.ac-versailles.fr

94430 Chennevières-sur-Marne
LP Champlain
Tél : 01 56 86 19 10
www.lyceeschamplain.fr
95240 Cormeilles-en-Parisis
LP Le Corbusier
Tél : 01 39 78 48 98
www.lyc-lecorbusier-cormeilles.ac-versailles.fr

Privé sous contrat

93200 Saint-Denis
SEP du lycée Jean-Baptiste de la Salle
Tél : 01 55 87 45 00
www.jeanbaptistedelasalle.com

94307 Vincennes
Lycée Claude Nicolas Ledoux - EBTP
Tél : 01 48 08 11 21
<http://ledoux-ebtp.com>

(Source : Onisep)

■ LISTE 3 (IDF)

Bac techno STI2D architecture et construction

L'option architecture et construction du bac technologique STI2D est proposée dans les établissements publics et privés suivants.

Public

75011 Paris
Lycée polyvalent Dorian
Tél : 01 44 93 81 30

75014 Paris
Lycée Raspail
Tél : 01 40 52 73 00

75015 Paris
Lycée du bâtiment et des travaux publics
Tél : 01 53 98 98 00

75015 Paris
Lycée Léonard de Vinci
Tél : 01 53 68 05 25

75019 Paris
Lycée Diderot
Tél : 01 40 40 36 36

77012 La Rochette
Section générale et technologique du LP Benjamin Franklin
Tél : 01 64 83 50 77

77440 Congis-sur-Thérouanne
Lycée du Gué à Tresmes
Tél : 01 64 35 52 56

77481 Provins
Lycée polyvalent les Pannevelles
Tél : 01 60 58 55 80

77500 Chelles
Lycée Gaston Bachelard
Tél : 01 64 72 88 88

78280 Guyancourt
Lycée de Villaroy
Tél : 01 39 30 64 60

78300 Poissy
Lycée Le Corbusier
Tél : 01 39 65 13 55

78640 Villiers-Saint-Frédéric
Lycée Viollet le Duc
Tél : 01 34 91 71 50

91220 Brétigny-sur-Orge
Lycée Jean Pierre Timbaud
Tél : 01 60 85 50 00

92230 Gennevilliers
Lycée Galilée
Tél : 01 47 33 30 20

92500 Rueil-Malmaison
Lycée Richelieu
Tél : 01 58 83 20 10

93170 Bagnolet
Lycée Eugène Hénaff
Tél : 01 41 63 26 10

93200 Saint-Denis
Lycée Paul Eluard
Tél : 01 49 71 70 00

93220 Gagny
Lycée Gustave Eiffel
Tél : 01 43 02 80 36

94142 Alfortville
Lycée Maximilien Perret
Tél : 01 43 53 52 00

94210 Saint-Maur-des-Fossés
Lycée François Mansart
Tél : 01 48 83 48 80

94400 Vitry-sur-Seine
Lycée polyvalent Adolphe Chérioux
Tél : 01 45 12 87 87

94430 Chennevières-sur-Marne
Lycée Champlain
Tél : 01 56 86 19 10

95190 Goussainville
Lycée Romain Rolland
Tél : 01 39 33 95 55

95800 Cergy
Lycée Galilée
Tél : 01 34 41 74 20

Privé sous contrat

75006 Paris
Lycée privé Saint-Nicolas
Tél : 01 42 22 79 75

94307 Vincennes
Lycée Claude Nicolas Ledoux - EBTP
Tél : 01 48 08 11 21

(Source : Onisep)

Liste 1 Conseil de l'ordre	p. 14
Liste 2 Bac pro TEB assistant en architecture	p. 14
Liste 3 Bac techno STI2D architecture et construction	p. 14
Liste 4 Prépas aux concours	p. 14
Liste 5 Formation continue	p. 15

■ LISTE 4 (IDF)

Prépas aux concours

Ces écoles publiques et privées proposent une année préparatoire aux concours d'entrée des écoles d'architecture.

75006 Paris

EAP PrépaSeine (EAP PréaSeine - InfoSeine)

Tél : 01 43 54 23 14

<http://eapseine.fr>

Privé hors contrat

> préparation aux concours des écoles d'art, d'architecture, de design, d'illustration et d'animation en France et à l'étranger
Admission : âge minimum de 17 ans, bac ou niveau bac, admission sur entretien et présentation d'un dossier artistique

Durée : 1 an

Coût : - préinscription : 300 €

- inscription : 6900 €.

75013 Paris

Atelier beaux-arts de la ville de Paris - Glacière

Tél : 01 42 76 74 94

www.paris.fr/ateliers-beaux-arts

Public

> Classe préparatoire aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art, d'architecture-design d'espace et de l'image.

Admission : avoir de 18 à 24 ans, être titulaire du baccalauréat ou équivalent, concours et entretien avec jury - 2 sessions : juin et septembre

Durée : 1 an (35h par semaine)

Coût : Coût selon le quotient familial, majoration de 25 % pour les non-parisiens

75014 Paris

École Camondo

Tél : 01 43 35 44 28

www.ecolecamondo.fr

Privé hors contrat

> cycle préparatoire aux concours d'entrée des grandes écoles d'art, d'arts appliqués et d'architecture.

Admission : - bac ou équivalent pour les étudiants étrangers, - sur dossier.

Durée : 2 semestres.

Coût : - frais de scolarité : 8 300 €

(8 000€ remboursables en cas d'échec au baccalauréat et cas de force majeure),

- frais de dossier : 300 €.

75014 Paris

École spéciale d'architecture (Esa)

Tél : 01 40 47 40 47

www.esa-paris.fr

Association

> Cycle découverte de l'Esa

Admission : sur dossier

Durée : 155 h

Coût : 3 000 €

92200 Neuilly-sur-Seine

Prépa Architectôn

Tél : 01 85 53 20 99

www.prepa-architecture.fr

Privé

> Préparation aux concours d'entrée des écoles d'architecture
Admission : entretien + dossier.

Durée : 1 an

Coût : 6 980 €

93220 Gagny

Lycée Gustave Eiffel (CAAP Gagny)

Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques

Tél : 01 43 02 80 36

<http://caap-gagny.com>

Public

> Préparation aux concours d'entrée des écoles d'art de design et d'architecture.

Admission : - inscription via

Parcoursup,

- présenter 5 travaux réalisés ou non en cours d'arts plastiques.

Durée : 1 an

■ LISTE 5 (IDF)

Formation continue

Ces organismes proposent des formations destinées aux salariés ou aux demandeurs d'emploi.

91100 Corbeil-Essonnes

Greta de l'Essonne

Tél : 01 64 90 91 91

www.greta-essonne.fr

Public

> Formation qualifiante conception numérique - Modélisation BIM sous Revit

Durée : 3 mois

92000 Nanterre

Greta des Hauts-de-Seine

Tél : 01 46 99 92 92

www.greta-92.fr

Public

> Licence pro projeteur en bureau d'études bâtiment ou travaux publics

Admission : BTS, DUT, bac+2.

Durée : 1610h

93533 Aubervilliers Cedex

Greta des métiers et des techniques

industrielles 93 (Greta MTI 93)

Tél : 01 49 37 92 55

www.forpro-creteil.org

www.greta-bip93-formation.fr

Public

> Titre professionnel technicien d'études du bâtiment en dessin de projet, niveau bac

Public : tout public

Admission : pas de prérequis de diplôme.

Durée : 700h en centre + période en entreprise.



#InfoJeunesse

LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

cidj
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com